

Problème

Taha Hussein

jaridat al-Siyasa, 8 juillet 1932

Entre Le Caire et Londres, ces jours-ci, c'est un va-et-vient, une poussée et une traction, un rapprochement et un éloignement, une proximité et une distance : les deux se rapprochent jusqu'à ce qu'on croie l'amour entre elles parvenu à son comble et atteint son terme ultime, puis s'éloignent jusqu'à ce qu'on croie la rancune avoir pris la place de l'entente, et les deux amants être tombés en querelle, sans plus ni affection ni fidélité entre eux. Le Caire accorde à Londres tout ce dont elle a besoin et réalise pour elle tout espoir. Et Londres accorde au Caire tout l'appui et le soutien, toute la sympathie et l'affection dont il a besoin. Mais dès que le mot de négociation revient, Londres fronce les sourcils et Le Caire se tait d'abattement, et les gens se demandent d'où viennent ce froncement et cet abattement. En vérité, leur source est simple et facile à voir. Londres est rusée et habile, tandis que Le Caire est naïf et bien intentionné ; quand Londres fait un pas, elle sait exactement où poser le pied, et en juge l'endroit avant même de le poser. Le Caire, lui, ne fait pas de pas du tout, mais court sans juger, se précipitant tête baissée. Et ce qui étonne, c'est qu'à la tête du gouvernement du Caire se trouve le président du Conseil, le plus capable des capables, le plus avisé des avisés, le plus habile des habiles, le plus rusé des rusés — et que Le Caire, malgré cela, tombe dans le même piège où il tombe toujours, croyant l'affection entre lui et Londres sincère et pure, sans nulle tache, sans nulle corruption. Et pourtant la moindre part de clairvoyance politique et de compréhension de la réalité des choses montrerait à notre gouvernement que les Anglais sont trop habiles et trop avisés pour se laisser tromper par les apparences, ou pour s'imaginer que les affaires d'Égypte sont stabilisées, et que les circonstances se prêtent à régler les comptes entre les deux pays — comme disent les hommes de la politique ou les hommes de la finance.

Ce que veulent les Anglais, c'est plutôt que leurs propres fins soient atteintes et leurs besoins urgents satisfaits, et qu'ils obtiennent, sous l'ombre de ce ministère présent, ce qu'il n'y avait aucun moyen d'obtenir sous les Libéraux constitutionnels ou les Wafdistes. Et une fois ces souhaits satisfaits, ils riront des amis mêmes qui les leur ont satisfaits, et se détourneront d'eux avec le dédain de gens las d'eux et les tenant en mépris. Puis ils recevront le Wafd et les Libéraux constitutionnels,

rayonnants et souriants, jurant par Dieu avec toute la force de leurs serments qu'ils n'ont contraint l'Égypte à rien, et ne lui ont pris que ce qu'elle leur a elle-même donné. Ainsi firent-ils avec Son Excellence Yahya Pacha Ibrahim : ils lui remirent la loi des Compensations et la loi des Indemnités, après avoir désespéré de Tharwat, que Dieu l'ait en sa miséricorde, et s'être trouvés incapables de lui remettre l'une ou l'autre de ces deux bouchées. Et une fois leur fin satisfaite par là, ils se détournèrent froidement du gouvernement en place, et reçurent le ministère de Saad, que Dieu l'ait en sa miséricorde, rayonnants et souriants, comme s'ils n'avaient contraint Yahya à rien, et n'avaient rien obtenu de lui.

Telle est la manière des Anglais lorsqu'ils désespèrent des ministères forts : ils en fabriquent de faibles à la place, et les montent comme une bête de somme pour les porter jusqu'à leurs propres fins, urgentes et chères. Et il est étrange que le président du Conseil, pour toute son intelligence et sa clairvoyance, pour toute son habileté et sa compétence, n'ait pas saisi cela le jour où il prit le pouvoir, et n'ait pas estimé que le soutien anglais à son ministère devait être borné par l'intérêt urgent que ces Anglais en tirent. Car pour ce qui est du règlement convenable des relations entre l'Égypte et l'Angleterre, il n'y a de voie que par un gouvernement que l'Égypte elle-même reconnaît, et en qui l'Égypte place sa confiance avec force et autorité — car c'est l'Égypte qui lui accorde cette force et cette autorité —, un gouvernement qui donne au parlement une image fidèle de lui-même, tel que ce parlement soit un portrait sincère, un miroir limpide de la volonté de la nation, de ses inclinations, de ses passions et de ses espoirs. Un gouvernement comme ceux qu'établissait cette constitution même que le président du Conseil a enterrée, jurant avec toute la force de ses serments, à Alexandrie, qu'elle ne serait jamais exhumée ni ne reviendrait à la vie.

Les Anglais ont annoncé cela, une fois et une autre encore. Et le président du Conseil a entendu cette annonce, l'a lue, et l'a comprise. Mais à peine était-il arrivé au pouvoir qu'il oubliait ce qu'il avait lu, ce qu'il avait entendu, et ce qu'il avait compris. Il s'imagina que, tant qu'il pourrait s'entendre avec les Anglais, satisfaisant leurs besoins et réalisant leurs fins urgentes, il pourrait de même s'entendre avec eux pour résoudre les questions pendantes entre les deux pays.

Et le président du Conseil poursuivit sur cette voie : il abolit une constitution et en établit une autre ; il se détourna de la majorité et s'inclina vers la minorité ; il négligea une nation et chérit un étranger ; il

se rapprocha des Anglais autant qu'il le put, et se rendit agréable à eux autant qu'il le put. Il sacrifia, pour cela, tout ce qu'il put sacrifier — jusqu'à ce que, ayant poussé tout cela à son terme, il dît aux Anglais : maintenant, négocions. Et Londres sourit de son sourire jaune, et dit : tout plutôt que cela, ou le ministère démissionne. Mieux vaut que vous vous contentiez de ce que Dieu vous a départi, et que vous vous borniez à gérer les affaires quotidiennes de l'Égypte — car nous ne vous avons pas établi pour négocier ni pour conclure des traités ! Nous vous avons établi et soutenu seulement pour contraindre les Égyptiens au calme et à l'immobilité, et nous donner du repos loin de l'Égypte jusqu'à ce que nous soyons libérés de nos autres soucis ; et ce jour-là, nous vous remercierons du service que vous nous aurez rendu, puis nous nous adresserons nous-mêmes à ces Égyptiens, pour régler avec eux toute corruption qui subsisterait entre nous, et liquider tous les comptes qui resteraient entre nous.

Voilà ce que les Anglais ont dit au président du Conseil, lui souriant tantôt, et le rabrouant tantôt. A-t-il, croyez-vous, compris ce qu'ils voulaient dire par là ? S'est-il, croyez-vous, détourné de la négociation et renoncé au traité ? S'est-il contenté, dès ce jour, de ce que Dieu avait voulu pour lui — que son ministère fût un ministère purement administratif, gérant les affaires quotidiennes et ne s'aventurant jamais dans les grandes questions politiques ?

Certains disent oui, et d'autres disent non. Les premiers prétendent que le président du Conseil n'aime pas contrarier la volonté anglaise : si on lui dit d'avancer vers la négociation, il avance ; si on lui dit de reculer, il recule. Et puisqu'on lui a demandé de reculer, il recule, sans aucun doute. Les seconds prétendent que le président du Conseil est trop courageux pour être intimidé par les Anglais ou par leurs menaces, et trop jaloux de l'indépendance de l'Égypte pour y procéder au gré de Londres.

Ils disent que le président du Conseil a pris, au début de son mandat, une position grave face à M. MacDonald, lui demandant — en un ton ferme et véhément dont nul n'avait l'habitude d'entendre les Anglais être ainsi apostrophés — de ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Égypte.

Ils disent aussi que, quoi que prétendent les Libéraux constitutionnels sur le fait que cette lettre du président du Conseil au gouvernement britannique aurait été arrêtée d'avance, dans sa forme

comme dans son fond, avec la résidence du haut-commissaire, cette lettre fut bien émise par le président du Conseil, et le gouvernement anglais la reçut et la laissa passer en silence. Et un homme capable d'apostropher ainsi le président du Conseil anglais il y a deux ans peut assurément lui écrire aujourd'hui une lettre disant :

Il m'est parvenu que votre gouvernement tarde à accepter la négociation que je lui ai proposée. Et comme la demande de négociation est l'un des droits bien établis de l'Égypte, vous voilà devant deux voies : soit vous négociez, soit je proclame l'indépendance complète de l'Égypte, et contrains vos troupes à se retirer où je le voudrai, à l'ouest ou à l'est du Canal, et j'occupe le Soudan, et j'abolis les capitulations, et je renvoie les conseillers, et je décide en Égypte ce que je veux, sans contrôle ni redevabilité d'aucune sorte.

Ils disent que le ministère anglais, devant une telle lettre, ne pourrait répondre qu'en acceptant le point de vue égyptien, et entrerait ainsi en négociation avec le président du Conseil. Et je suis d'accord avec ces gens sur tout ce qu'ils disent, et crois fermement que le président du Conseil pourrait contraindre les Anglais à la négociation, s'il échouait à les y attirer. Mais les Anglais ont le droit, après une telle négociation, d'être francs avec lui, et de refuser de conclure le traité jusqu'à ce que le peuple égyptien lui-même le conclue. Car les Anglais ne traitent pas avec le président du Conseil ; ils traitent avec le peuple égyptien. Et si les Anglais disent cela au président du Conseil — comme ils le diront, et l'ont déjà dit mille fois et une fois encore — comment le président du Conseil leur répondra-t-il ? Car il sait, et les Anglais le savent avec lui, que le peuple ne le soutient pas, ne l'appuie pas, et ne place sa confiance ni en lui ni en rien de ce qu'il pourrait accomplir, quoi que ce soit ; et il sait, et les Anglais le savent avec lui, de science certaine, que les Wafdistes, les Libéraux constitutionnels et les indépendants ne jouaient pas lorsqu'ils ont boycotté les élections, lorsqu'ils ont rejeté le ministère en place, et lorsqu'ils ont déclaré que l'Égypte n'est liée par rien de ce qui lie ce ministère. Et il sait, et les Anglais le savent avec lui, de science certaine, que la grande masse de la nation n'a pris aucune part aux élections et ne prend aucune part au gouvernement, et qu'elle ne négociera donc jamais avec les Anglais par son entremise, ni ne conclura avec eux aucun traité par son entremise, et qu'elle restera donc libre, le jour où le traité sera conclu, de le répudier et de le secouer d'un haussement d'épaules, par moquerie et par dérision. Que fera donc le président du Conseil ? Et que feront les Anglais de lui ce jour-là ? Car le président du Conseil et les

Anglais savent, de science certaine, que le peuple égyptien est enchaîné, incapable de se mouvoir, la langue liée, incapable de parler ; et donc, si le traité est signé, et que le parlement en place le ratifie, et que le statut d'occupation de l'armée britannique soit levé, et que le peuple égyptien devienne véritablement indépendant, et qu'il réclame alors l'ancienne constitution, et que la nation recouvre ses droits en entier, et ses libertés intactes, et que le gouvernement rende compte de son administration — si tout cela advient, comme il le doit —, les Anglais laisseront-ils alors le peuple et le président du Conseil régler l'affaire entre eux ? Ou bien les Anglais se tiendront-ils derrière le président du Conseil, comme ils se tiennent derrière lui aujourd'hui ? Si c'est le premier cas, que le président du Conseil se hâte de négocier, bien que je n'aimerais guère être à sa place ; et si c'est le second, que le président du Conseil nous le dise clairement : veut-il nous apporter l'indépendance, ou la servitude ?

La vérité est que c'est un problème difficile, mais dont la solution est simple, si le président du Conseil et les Anglais le veulent. Et cette solution ne tient qu'au retrait du président du Conseil du pouvoir, à la dissolution du parlement, et à la tenue d'élections entièrement libres. Et je suis certain que toute l'opposition n'hésiterait pas un instant, si je promettais au président du Conseil et à ses amis anglais que, s'il remportait la direction du pays dans ces élections, ou simplement un siège dans l'une des deux chambres et rien de plus, il serait alors fondé à négocier avec les Anglais et à conclure un traité avec eux — et ce serait à nous de considérer son traité avec équité, et de l'accepter s'il nous satisfait.

Mais avant cela, le président du Conseil sait, et les Anglais le savent avec lui, que le peuple égyptien veut négocier avec les Anglais et conclure un traité avec eux — la négociation d'un peuple libre avec un peuple libre, le traité d'une noble nation avec une noble nation. Nous avons dit cela même aux Anglais quand la loi martiale était en vigueur, le protectorat subsistait, et les Anglais régnaient en triomphateurs, gouvernant sans opposition et commandant sans résistance. Allons-nous maintenant supposer que, le protectorat disparu, la loi martiale levée, et l'indépendance proclamée, nous ne puissions plus dire ce que nous disions il y a treize ans ? Nullement, Excellence. Vous pouvez négocier avec les Anglais et conclure un traité avec eux, et obtenir d'eux plus que n'ont obtenu Muhammad Mahmoud et Nahhas, ou moins — mais vous savez, et les Anglais le savent avec vous, que le résultat de tout cela sera rejeté et répudié, parce que vous êtes entré dans ces négociations alors

que votre nation était humiliée et enchaînée. Rendez-lui son honneur, et brisez ses chaînes. Puis pensez à la négociation après cela, si vous y trouvez encore un chemin ; mais avant cela, contentez-vous d'un ministère administratif et de la gestion des affaires quotidiennes, jusqu'à ce que Dieu décide entre vous et le peuple — et ce jour est proche, quelque lointain qu'il vous paraisse.